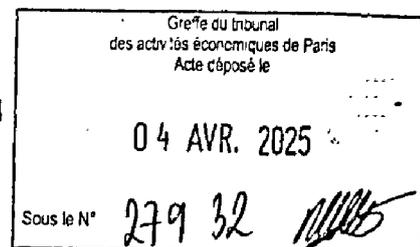


Bureau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 04/04/2025 - 27932 - 1989 B 11224 - 332 505 999 - CARTE BLANCHE CONSEIL

CARTE BLANCHE CONSEIL
 Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS
 Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS
 R.C.S. PARIS B 332 505 999

Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2024



Procès-verbal des délibérations

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin, à onze heures, les actionnaires de la société Carte Blanche Conseil, Société par actions simplifiée au capital de 310 767 Euros divisé en 4 530 actions, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration. Les actionnaires sont physiquement présents dans les locaux de la société ou connectés en visioconférence.

Il est dressé une feuille de présence qui est signée par chaque membre physiquement présent, et sera circulée parmi les membres présents en visioconférence. Tous les actionnaires confirment leur accord avec la participation par visioconférence.

Sont présents :

M. Gildas BAUDEZ,	représentant 5 actions,
M. Peter RAPP,	représentant 4 465 actions,
M. Benoît OGIER,	représentant 45 actions,
M. Hugo CHAUVIN,	représentant 15 actions,

pour un total de 4 530 actions représentées, soit 100% du nombre total des actions.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Peter RAPP en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Messieurs Gildas BAUDEZ et Hugo CHAUVIN acceptent les fonctions de scrutateur.

Monsieur Benoît OGIER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le tout conformément aux statuts.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents ou représentés possèdent ensemble 4 530 actions, soit la totalité des actions composant le capital et que l'assemblée, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Cabinet JPA, Commissaire aux comptes, convoqué par courrier électronique en date du 5 juin 2024, est représenté par Monsieur Pascal ROBERT connecté en visioconférence.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que sur les comptes de cet exercice,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions citées à l'article L.227-10 du Nouveau Code du Commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice au 31 décembre 2023,

Bo HC MB M

- Affectation des résultats de l'exercice 2023,
- Confirmation du mandat des Administrateurs,
- Quitus aux Administrateurs,
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et présente à l'assemblée :

- la feuille de présence revêtue de la signature des membres du bureau,
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société au 31 décembre 2023,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexes),
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels et généralement, tous les documents devant, d'après la législation des sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a satisfait dans les délais légaux aux demandes d'envoi de documents dont elle a été saisie en application des textes en vigueur.

Lecture est donnée du rapport de gestion du Conseil et des rapports du Commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées et le Président fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Commissaire aux comptes, et après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, et les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties, les comptes de l'exercice et le rapport du Conseil tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait et donne quitus de leur mandat pour cet exercice, aux administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Le résultat étant déficitaire, il est proposé d'affecter :

La perte de l'exercice va être affectée au report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2022	0,00 Euros	0,00 Euros	0,00 Euros
2021	11 325,00 Euros	11 325,00 Euros	0,00 Euros

Bo  M

2020	0, 00 Euros	0, 00 Euros	0, 00 Euros
------	-------------	-------------	-------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale du 11 décembre 2000 dans sa sixième résolution a défini le caractère illimité de la durée de la fonction d'Administrateur. L'Assemblée Générale confirme le mandat des trois administrateurs siégeant au Conseil : Peter Rapp, Président, Gildas Baudez, et Hugo Chauvin.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale désigne le cabinet JPA, représenté par M. Pascal Robert, pour la mission de commissariat aux comptes (« ALPE ») pour 3 exercices.

La mission se termine sur les comptes clos au 31 décembre 2026. .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

M. Robert, présent en séance, accepte cette désignation.

Sixième résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures cinquante.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Le Scrutateur,



Le Président,



La Secrétaire,



Certifié conforme à l'original

À Paris, le 25/03/2025

Peter RAPP, président



CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par actions simplifiée au capital de 310 767 EUROS

Siège social : 47, rue de Lancry 75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 332 505 999

RAPPORT DE GESTION

Exercice 2023

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en assemblée générale conformément aux prescriptions légales et statutaires afin de vous rendre compte des résultats de notre gestion durant l'exercice 2023 et soumettre à votre approbation les comptes et le bilan dudit exercice.

Le présent rapport comporte les différentes informations prévues par la réglementation :

- situation de l'exercice écoulé,
- dépenses fiscalement non déductibles,
- affectation des résultats,
- évolution prévisible.

Votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés suivant les mêmes règles qu'antérieurement.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

1. Activité et situation de l'exercice écoulé

En 2023, Carte Blanche Conseil a réalisé des études et des services informatiques dans le champ des ITS (systèmes de transport intelligents).

La société est intervenue dans le traitement des données de trafic et des informations routières, dans les études et assistances à maîtrises d'ouvrage, ainsi que dans les services informatiques aux opérateurs de transport et de stationnement.

Son outil de traitement en temps réel des données trafic et de l'information routière a continué à être exploité, et a permis de répondre aux demandes relatives aux traitements de données issues de PC routiers ainsi que de traceurs GPS.

Les missions d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, en accompagnement des collectivités dans la mise en œuvre de leurs politiques de mobilité, ont eu pour objet notamment, l'information multimodale, l'intégration de celle-ci dans la mobilité servicielle, les plateformes de collecte de données sous-jacentes, les vélos en libre-service.

Les services informatiques ont concerné principalement,

- la gestion du stationnement des autocars de tourisme dont le contrat avec la Ville de Paris a été reconduit pour deux ans,
- l'aide à la gestion comptable des régies publiques de recettes moyennant le rapprochement des flux financiers, dont un contrat est arrivé à terme en septembre 2023.

Enfin, les prestations d'hébergement des solutions de CIMBA Digital Construction Solutions, société affiliée à Carte Blanche Conseil, ont pris fin, conformément à la vocation de la filiale d'opérer de façon autonome.

Le faible nombre d'appels d'offres dans les domaines d'intervention de la société non pas permis de signer de nouveaux contrats significatifs en termes de montants et d'engagement pluriannuel.

L'année 2023 s'est conclue sur un effectif de neuf salarié·es et d'une personne en apprentissage.

2. Examen des comptes et résultat

Le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à 562 200 €, en baisse de 23,24% par rapport à l'exercice 2022. Cette diminution traduit l'absence de signature de nouveaux contrats majeurs et l'absence des projets de développement complémentaires adossés aux prestations récurrentes d'exploitation.

La sous-traitance directe se situe à 78 810 € soit une augmentation de 115% vs. l'année 2022. Cette augmentation s'explique principalement par :

- l'intégration des coûts d'acquisition des données auprès des fournisseurs (HERE Technologies, Coyote System)
- le doublement des coûts d'hébergement de la société Claranet.

Les frais de personnel, salaires, primes et charges sociales comprises, ont augmenté de 10,7% (723 727€ en 2023 vs. 653 794 € en 2022) du fait de l'augmentation du nombre de salarié passé de 7 à 10 personnes au premier semestre, et à 9 au second, et à l'embauche d'une personne en apprentissage.

Après comptabilisation d'une dotation aux amortissements de 8 550 €, de produits et charges financiers et exceptionnels de 3 529€, c'est une **perte nette comptable de 399 691€** qui est enregistrée.

La trésorerie a été équilibrée en prélevant 50 000€ d'un compte à terme.

Le bilan intègre au passif un emprunt PGE de 303 000 €.

Le bilan comporte dans les actifs immobilisés, la participation détenue dans la société Cimba Digital Construction Solutions S.A.S. soit 169 736 €. Au 31/12/2023, la participation représente 17,1 % des actions de Cimba Digital.

Cimba Digital a clos son cinquième exercice le 31/12/2023. Elle a augmenté ses ventes à 1 384 096 € contre 969 175 € à l'exercice précédent (+43 %). Le résultat est de -528 790 € contre -413 378 € à l'exercice précédent. Elle a continué à investir dans les produits qu'elle commercialise, comptabilisant à la date de clôture, une immobilisation incorporelle nette de 1 215 193 € contre 763 820 € un an plus tôt. Elle comptabilise dans son passif, des dettes auprès des établissements de crédit de 2 004 897 € contre 661 031 € un an plus tôt. Les comptes courants d'associés de 497 € intérêts compris, sont inchangés. La société vise à poursuivre la croissance des ventes en 2024.

Une convention entre CBC et Cimba Digital, conclue à des conditions normales et courantes, a continué et les rémunérations qui en résultent ont été versées dans les délais réguliers.

3. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

a) Contrôle des coûts

Afin de palier au déficit enregistré en 2023, plusieurs mesures ont été prises pour les limiter les coûts opérationnels :

- Licenciement économique d'un collaborateur, effectif début mars ;
- Aucune prime versée, ni aucune augmentation octroyée ;
- Plan de réduction des coûts de fonctionnement : migration des infrastructures, déménagement des locaux prévu au 1er octobre 2024 à la fin du bail, limitation des frais généraux...

b) Développement du chiffre d'affaires.

Pour le développement de notre activité commerciale, nous renforçons notre partenariat de distribution avec HERE Technologies. Celui-ci nous permet de recevoir des leads reçus par HERE et que cette dernière ne peut prendre en charge pour des raisons de réactivité et de flexibilité.

Nous travaillons à mettre en place des partenariats de distribution de même nature avec d'autres fournisseurs de données de mobilité, profitant de la réactivité et de la flexibilité qu'offre CBC pour les grands fournisseurs

Une campagne de prospection active est programmée pour le deuxième trimestre 2024 pour augmenter la notoriété de CBC sur le marché de la mobilité et plus particulièrement sur l'information routière.

Les missions d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui ont par nature des thématiques en mutation et une visibilité limitée sur les commandes à venir, constituent une constante dans l'activité de la société et pourront offrir de nouvelles opportunités.

Le contrat d'exploitation du service Pass Autocar doit faire l'objet d'une renégociation pour équilibrer les coûts de ce contrat aujourd'hui déficitaire. Cette négociation s'accompagne d'une mise à niveau importante du service pour intégrer un nouveau mode de gestion des concessionnaires gestionnaires des parkings.

Enfin, Carte Blanche Conseil continue à commercialiser son logiciel MacMap®.

4. Dépenses et charges non déductibles fiscalement, visées à l'article 34 du CGI

Nous vous indiquons qu'il n'y a eu en 2023 aucune dépense non déductible fiscalement.

5. Proposition d'affectation du résultat

Le résultat étant déficitaire, il est proposé d'affecter :

La perte de l'exercice va être affectée au report à nouveau.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, nous vous rappelons les distributions de dividendes qui ont été effectuées au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividendes	Avec abattement	Sans abattement
2022	0,00 Euros	0,00 Euros	0, 00 Euros
2021	11 325,00 Euros	11 325,00 Euros	0, 00 Euros
2020	0, 00 Euros	0, 00 Euros	0, 00 Euros

6. Conventions visées à l'article 227-10 du Code du Commerce

Pour rappel la société Carte Blanche Conseil a conclu en date du 1er mars 2023, une convention de prestation de services avec son administrateur, M. Gildas Baudez. La convention portait sur le montant de 4 960 euros. La prestation objet de cette convention a été entièrement facturée durant l'exercice 2023.

Entre la société Carte Blanche Conseil et ses sociétés de participation CIMBA Holding puis CIMBA Digital, il n'y a plus de convention visée à l'article 227-10 du Code du Commerce.

7. Informations sur les délais de paiement

Au 31 décembre 2023, le poste Fournisseurs et comptes rattachés présente un solde créditeur de 86 992.00 Euros et se décompose en :

Fournisseurs	18 590,00 euros
Fournisseurs - Factures non parvenues	68 402,00 euros

Au 31 décembre 2023, le poste Clients et comptes rattachés présente un solde débiteur global de 123 662.00 Euros et se décompose en :

Clients divers	73 293,00 euros
Clients – Factures à établir	50 369,00 euros

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

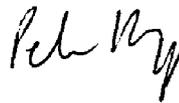
	Article D.441 I. 1° : Factures <i>reçues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu :						Article D.441 I. 2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif) N/A	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif) N/A	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées		X						X					
Montant total des factures TTC concernées	13483	5046	4.48		56.40	18 590		57814	720		14759	73293	
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	5.31 %	1.99 %	0.0 %		0.03 %		X						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice	X							78.74	0.99 %		20.27		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	0						0						
Montant total des factures TTC exclues	0						0						
Délais de paiement utilisés pour le	30 à 60 jours						30 à 60 jours						

	Article D.441 I. 1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I. 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif) N/A	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif) N/A	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
calcul des retards de paiement												

Le Conseil d'Administration

Peter
Matthias
Rapp

Signature
numérique de Peter
Matthias Rapp
Date : 2024.09.19
11:16:45 +02'00'



Certifié conforme à l'original

À Paris, le 25/03/2025

Peter RAPP, président





JPA
Audit
France-Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

CARTE BLANCHE CONSEIL

Société par Actions Simplifiée au capital de 310 767 Euros
Siège social : 47 rue de Lancry
75010 PARIS



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARTE BLANCHE CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 juin 2024

Le Commissaire aux comptes

JPA



Pascal ROBERT

Certifié conforme à l'original,

à Paris, le 25/03/2025

Peter RAPP, président



CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

47 Rue de Lancry

75010 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2023

APE : 7022Z

SIRET : 33250599900026

CABINET MICHEL POTET
8 RUE DE LA RENAISSANCE

Tél :0156451060

BÂTIMENT D

E-mail :cabinet@cabinetpotet.fr

92160 ANTONY

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS	3
Bilan BIC - Actif	4
Bilan BIC - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	8
Annexe des comptes annuels	9

COMPTES ANNUELS

BILAN BIC - ACTIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles				1	1
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 692	1 183	509		874
Fonds commercial (1)	48 936	39 149	9 787		14 681
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				-	1
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	120 930	115 134	5 796		6 597
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières				22	14
Participations	169 736		169 736		169 736
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 150		9 150		9 150
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	350 443	155 466	194 977	24	201 037
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				21	25
Clients	73 293		73 293		296 604
Clients factures à établir	50 369		50 369		14 354
Personnel et comptes rattachés					
Créances fiscales et sociales	38 029		38 029		16 366
Groupe et associés	2 220		2 220		2 220
Débiteurs divers	2 145		2 145		4 676
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				3	2
Actions propres					
Autres titres	22 141		22 141		22 141
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	415 413		415 413	52	761 292
Charges constatées d'avance (3)	5 041		5 041	1	4 499
TOTAL ACTIF CIRCULANT	608 650		608 650	76	1 122 150
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	959 093	155 466	803 627	100	1 323 187

BILAN BIC - PASSIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 310 767)	310 767	39	310 767	23
Primes d'émission, de fusion, d'apport	295 158	37	295 158	22
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		20		10
Réserve légale	31 077		31 077	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	127 168		98 948	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-399 691	-50	28 219	2
SITUATION NETTE	364 478	45	764 169	58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	364 478	45	764 169	58
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 419	26	286 079	22
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	18 590	2	14 703	1
Fournisseurs, factures non parvenues	68 402	9	87 996	7
Dettes fiscales et sociales	141 474	18	170 113	13
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 265		127	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	439 150	55	559 019	42
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	803 627	100	1 323 187	100

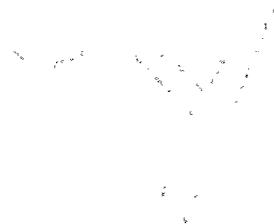
COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés	3 529	1	247		3 282	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 529	1	247		3 282	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	1 991		2 454		-463	-19
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 991		2 454		-463	-19
RÉSULTAT FINANCIER	1 539		-2 206		3 745	170
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-399 691	-71	-142 922	-20	-256 769	-180
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			167 423	23	-167 423	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			167 423	23	-167 423	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			167 423	23	-167 423	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-3 719	-1	3 719	100
TOTAL DES PRODUITS	575 142	102	901 614	123	-326 472	-36
TOTAL DES CHARGES	974 833	173	873 395	119	101 438	12
Bénéfice ou Perte	-399 691	-71	28 219	4	-427 911	

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 803 627,33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -399 691,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par :
Règlement n° 2022-01 du 11 mars 2022, homologué par arrêté du 13 décembre

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial a été acquis en 1996 pour 48.936 euros.

Il fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans à compter de 2016.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les autres immobilisations incorporelles concernent des licences acquises pour 1.692 euros, amorties sur 3 ans.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	50 628			
CORPORA	Terrains					
	Constructions					
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	18 331			
	Autres immos corporelles					
		Matériel de transport				2 490
		Matériel de bureau & mobilier informatique	100 109			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	118 439				2 490
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		169 736			
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		9 150			
	TOTAL	178 886				
	TOTAL GENERAL	347 953				2 490

CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			50 628	
CORPORA	Terrains					
	Constructions					
		Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers			18 331	
	Autres immos corporelles					
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			102 599	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	120 930				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				169 736	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				9 150	
	TOTAL	178 886				
	TOTAL GENERAL	350 443				

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	34 255	4 894		39 149
Autres immobilisations incorporelles	818	365		1 183
TOTAL	35 073	5 259		40 332
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	15 937	577		16 514
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	95 906	2 715		98 620
Emballages récupérables divers				
TOTAL	111 843	3 292		115 134
TOTAL GENERAL	146 916	8 550		155 466

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaier					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales	(+ 50% du capital détenu par la société)									
2. Participations	(10 à 50% du capital détenu par la société)									
IMBA DIGITAL CONSTRUCT. SOL. - 202, rue François Perrin 38510 MORESTEL - 84295283000011	992 212	2 064 785	17,10			2 220		1 384 096	-528 790	
Observations	Chiffres 2023 en projet									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la part en Euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (b)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (b) (11)	Quote-part du capital obtenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 150		9 150
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	123 662	123 662	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 129	3 129	
	Impôts sur les bénéfices	5 939	5 939	
	Etat & autres coll. publiques	28 961	28 961	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	2 220	2 220	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	2 145	2 145		
Charges constatées d'avance	5 041	5 041		
TOTAUX		180 246	171 096	9 150
RENOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

CAPITAUX PROPRES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 530,00	68,60
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 530,00	68,60

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	209 419	75 663	133 756	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	86 992	86 992		
Personnel & comptes rattachés	45 770	45 770		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	71 731	71 731		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 762	18 762		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 211	5 211		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 265	1 265		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	439 150	305 394	133 756	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	76 635			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 402
Dettes fiscales et sociales	52 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	84
TOTAL DES CHARGES À PAYER	121 255

ENGAGEMENTS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 43.411 euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein (65 - 67 ans)
- Taux d'actualisation : 3,20 % (Taux Iboxx Corporates AA au 31/12/2023)
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel : moyen
- Table de taux de mortalité : Insee 2022

La société a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance-vie un contrat "indemnités de fin de carrière", en vue de financer ces engagements. La valeur du fonds collectifs était de 51.372 euros au 31 juillet 2023, couvrant ainsi intégralement l'engagement.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 381					2 381
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	2 381					2 381
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 381					2 381

CABINET MICHEL POTET

**8, rue de la Renaissance – Bât. D
92160 ANTONY**

Téléphone : 01 56 45 10 60

cabinet@cabinetpotet.fr
www.cabinetpotet.fr

SAS CARTE BLANCHE CONSEIL

47, rue de Lancry

75010 PARIS

Exercice clos le : 31 décembre 2023

SIRET : 33250599900026

Comptes annuels

SOMMAIRE

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPTES ANNUELS	3
Bilan BIC - Actif	4
Bilan BIC - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	8
Annexe des comptes annuels	9

BILAN BIC - ACTIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif	Valeurs au 31/12/22	
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes	% de l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles				1	1
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	1 692	1 183	509		874
Fonds commercial (1)	48 936	39 149	9 787		14 681
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles				-	1
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages					
Autres immobilisations corporelles	120 930	115 134	5 796		6 597
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières				22	14
Participations	169 736		169 736		169 736
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 150		9 150		9 150
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	350 443	155 466	194 977	24	201 037
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances				21	25
Clients	73 293		73 293		296 604
Clients factures à établir	50 369		50 369		14 354
Personnel et comptes rattachés					
Créances fiscales et sociales	38 029		38 029		16 366
Groupe et associés	2 220		2 220		2 220
Débiteurs divers	2 145		2 145		4 676
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement				3	2
Actions propres					
Autres titres	22 141		22 141		22 141
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	415 413		415 413	52	761 292
Charges constatées d'avance (3)	5 041		5 041	1	4 499
TOTAL ACTIF CIRCULANT	608 650		608 650	76	1 122 150
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	959 093	155 466	803 627	100	1 323 187

BILAN BIC - PASSIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Valeurs au 31/12/23	% du passif	Valeurs au 31/12/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 310 767)	310 767	39	310 767	23
Primes d'émission, de fusion, d'apport	295 158	37	295 158	22
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		20		10
Réserve légale	31 077		31 077	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	127 168		98 948	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-399 691	-50	28 219	2
SITUATION NETTE	364 478	45	764 169	58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	364 478	45	764 169	58
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	209 419	26	286 079	22
Emprunts et dettes financières diverses				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	18 590	2	14 703	1
Fournisseurs, factures non parvenues	68 402	9	87 996	7
Dettes fiscales et sociales	141 474	18	170 113	13
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 265		127	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	439 150	55	559 019	42
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	803 627	100	1 323 187	100

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	562 200	100	732 376	100	-170 176	-23
dont à l'exportation :	118 346	21		54		
Montant net du chiffre d'affaires	562 200	100	732 376	100	-170 176	-23
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	5 000	1			5 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	4 412	1	1 568		2 845	181
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	571 613	102	733 944	100	-162 331	-22
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	228 893	41	197 713	27	31 180	16
Impôts, taxes et versements assimilés	7 832	1	7 438	1	394	5
Salaires et traitements	518 933	92	466 948	64	51 985	11
Charges sociales	204 794	36	186 846	26	17 948	10
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	8 550	2	10 715	1	-2 165	-20
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	3 840	1	5 000	1	-1 159	-23
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	972 842	173	874 660	119	98 182	11
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-401 230	-71	-140 716	-19	-260 514	-185
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Variation en valeur en %	
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.						
Autres intérêts et produits assimilés	3 529	1	247		3 282	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 529	1	247		3 282	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées	1 991		2 454		-463	-19
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 991		2 454		-463	-19
RÉSULTAT FINANCIER	1 539		-2 206		3 745	170
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-399 691	-71	-142 922	-20	-256 769	-180
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital			167 423	23	-167 423	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			167 423	23	-167 423	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			167 423	23	-167 423	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices			-3 719	-1	3 719	100
TOTAL DES PRODUITS	575 142	102	901 614	123	-326 472	-36
TOTAL DES CHARGES	974 833	173	873 395	119	101 438	12
Bénéfice ou Perte	-399 691	-71	28 219	4	-427 911	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 803 627,33 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -399 691,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par :
Règlement n° 2022-01 du 11 mars 2022, homologué par arrêté du 13 décembre

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation limitée

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de 10 ans dans le respect de l'article L123-16 du code de commerce relatif aux petites entreprises.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Installations et agencements	8 ans
- Matériel et mobilier de Bureau	3 ans
- Mobilier de Bureau	7 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les autres immobilisations financières concernent pour 9.150 euros les dépôts de garantie versés au titre des locations immobilières.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial a été acquis en 1996 pour 48.936 euros.

Il fait l'objet d'un amortissement sur 10 ans à compter de 2016.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les autres immobilisations incorporelles concernent des licences acquises pour 1.692 euros, amorties sur 3 ans.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A	IMMOBILISATIONS	TOTAL	V. brute des immob. début d'exercice		Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	50 628			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.					
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		18 331			
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					2 490
	Matériel de bureau & mobilier informatique		100 109			
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL	118 439			2 490
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			169 736		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			9 150		
			TOTAL	178 886		
		TOTAL GENERAL	347 953			2 490
CADRE B	IMMOBILISATIONS	TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			50 628	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions					
	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				18 331	
	Autres immos corporelles					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau, inform., mobilier				102 599	
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL			120 930	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				169 736	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				9 150	
			TOTAL			178 886
		TOTAL GENERAL			350 443	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	34 255	4 894		39 149
Autres immobilisations incorporelles	818	365		1 183
TOTAL	35 073	5 259		40 332
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	15 937	577		16 514
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	95 906	2 715		98 620
Emballages récupérables divers				
TOTAL	111 843	3 292		115 134
TOTAL GENERAL	146 916	8 550		155 466

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
A. Immo. corp.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part ou capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais données par la société (7)	L'impôt d'affaires hors taxes ou dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

CIMBA DIGITAL CONSTRUCT. SOL. - 202, rue François Perrin 38510 MORESTEL - 84295283000011	992 212	2 054 785	17,10			2 22		1 384 096	-528 790	
Observations	Chiffres 2023 en projet									

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société assermenté à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ 8) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

CAPITAUX PROPRES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 530,00	68,60
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	4 530,00	68,60

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	209 419	75 663	133 756	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	86 992	86 992		
Personnel & comptes rattachés	45 770	45 770		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	71 731	71 731		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	18 762	18 762		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	5 211	5 211		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	1 265	1 265		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	439 150	305 394	133 756	
renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	76 635			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	68 402
Dettes fiscales et sociales	52 701
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	84
TOTAL DES CHARGES À PAYER	121 255

ENGAGEMENTS

CARTE BLANCHE CONSEIL SAS

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 43.411 euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Départ volontaire à la retraite lorsque le salarié peut bénéficier de sa retraite à taux plein (65 - 67 ans)
- Taux d'actualisation : 3,20 % (Taux Iboxx Corporates AA au 31/12/2023)
- Taux de croissance des salaires : 2%
- Taux de rotation du personnel ; moyen
- Table de taux de mortalité : Insee 2022

La société a souscrit auprès d'une compagnie d'assurance-vie un contrat "indemnités de fin de carrière", en vue de financer ces engagements. La valeur du fonds collectifs était de 51.372 euros au 31 juillet 2023, couvrant ainsi intégralement l'engagement.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 381					2 381
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	2 381					2 381
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	2 381					2 381